

Nice,

Le 20 septembre 2023

Le Directeur Général,

**À DDTM DES ALPES MARITIMES
C.A.D.A.M.
06200 NICE**

Affaire suivie par : Véronique GORIN
Architecte Conseil et Qualité Urbaine
veronique.gorin@epa-plaineduvar.com
Tél : 06 79 48 20 98

Permis dématérialisé KDJ-WPW-13K

Je vous prie de bien vouloir trouver **l'avis de l'EPA** concernant le dossier de demande de permis de construire référencé ci-dessous.

Dossier

Type / Objet demande :	Construction d'une station d'épuration avec démolitions
Référence :	PC 006 088 23 S0082
Nom du demandeur :	EAU D'AZUR
Adresse :	333 Promenade des Anglais à NICE
Références cadastrales :	Section NW n° 333-334-336-337-498-499 OA n° 3-4-5-6-19-22-23-24-708 (84300 m²)
Surface de plancher :	3241 m²

Prescriptions

Les pièces déposées le 29 août 2023 appellent les remarques suivantes :

- Une vigilance sera portée tout au long des études et lors de la réalisation du projet pour fondre les toitures dans le paysage et préserver les qualités de la vue aérienne lors de l'approche de l'aéroport Nice Côte d'Azur.
- Transmettre l'attestation de l'engagement du pétitionnaire à respecter le Référentiel Ecovallée Qualité qui est absente du dossier (Article 24c PLUm). L'opération est bien enregistrée sur la plateforme Ecovallée Qualité.

Avis

Avis favorable sous réserve de la prise en compte des prescriptions ci-dessus.

Par délégation
Le Directeur Général Adjoint,


Damien TEICHNER

Sarah BELLIER

Directeur Général